

Ingénieur spécialité Réseaux et Informatique



Niveau d'étude
visé
BAC +5



Diplôme
Diplôme
d'ingénieur



Domaine(s)
d'étude
Informatique



Accessible en
Formation en
apprentissage



Établissements
Bordeaux INP-
ENSEIRB-
MATMECA

Présentation

Former des ingénieurs destinés à être au cœur des systèmes numériques animant les entreprises. Leur rôle est de concevoir et de faire réaliser des systèmes d'information, leur réseau support et leur interaction avec des systèmes extérieurs tout en respectant des contraintes techniques, fonctionnelles et économiques. Formation en alternance, elle est ouverte à l'apprentissage et à la formation continue.

"La filière R&I forme des ingénieurs polyvalents, capables d'appréhender une solution numérique dans son ensemble, de l'applicatif jusqu'aux infrastructures et aux réseaux. Cette approche "tout terrain", particulièrement appréciée dans l'industrie, m'a permis de gagner en autonomie et d'évoluer sur des projets de migration vers le cloud public pour l'entreprise dans laquelle j'ai fait mon alternance."

Jules

Objectifs

La formation Réseaux et Informatique (R&I) permet de maîtriser les technologies des communications, du numérique et de l'informatique afin de devenir architecte de systèmes d'information.

La durée totale de la formation est de 3 ans.

Pourquoi recruter en alternance ?

Les avantages financiers et économiques [En savoir plus](#)

Labels

La formation est accréditée par [la Commission des Titres d'Ingénieur \(CTI\)](#).

La formation a reçu le label européen [EUR-ACE](#) qui atteste de la qualité de nos programmes de formation, à la fois pour nos élèves-ingénieurs et pour les entreprises qui recrutent nos diplômés.

Ce label facilite notamment :

- La mobilité étudiante entre les établissements d'enseignement supérieur détenteurs du label.
- L'employabilité et la mobilité professionnelle de nos diplômés grâce à la reconnaissance de leur formation selon des standards européens communs exigeants.



En partenariat avec





Admission

Conditions d'admission

La formation d'ingénieurs par alternance R&I est ouverte aux titulaires d'un diplôme scientifique ou technique de niveau BAC+2 ou plus : BTS, BUT2, BUT3, Licence 2, Licence 3 ou sur justification d'un niveau jugé équivalent.

Le nombre de places offertes en filière R&I est de 24.

Filière R&I en apprentissage

Modalités de candidature

Les candidatures à la filière R&I par la voie de l'apprentissage seront à déposer **du 29 janvier au 9 mars 2026** sur le site [eCandidat](#).

Il est important de rassembler dès à présent les pièces nécessaires et de compléter le dossier de candidature - Lien vers le Guide du candidat

Selon votre nationalité, votre pays de résidence, votre diplôme de fin d'études secondaires et le niveau d'études que vous souhaitez intégrer, vous devez suivre une procédure différente pour candidater dans un établissement d'enseignement supérieur en France. Se référer à "Candidature enseignement supérieur" : <https://www.campusfrance.org/fr/candidature-enseignement-superieur-france>

Procédure d'admissibilité

L'admissibilité se fait à l'issue d'un processus comportant 2 étapes :

1. Examen du **dossier de candidature**
2. **Épreuves écrites** (maths et anglais) et **auditions** des candidats, sur convocation : journée du jeudi 26 mars et vendredi 27 mars matin. À titre indicatif le niveau évalué lors de ces épreuves correspond à :

- a. un niveau bac+2 en maths, portant essentiellement sur les thématiques : dérivation, intégration, analyse de fonctions, trigonométrie, nombres complexes
- b. un niveau B1 en anglais

Les résultats d'admissibilité seront communiqués le 2 avril 2026 dans votre espace eCandidat.

Pour les candidats admissibles, une journée d'accueil et un job dating seront organisés à l'école le jeudi 30 avril 2026.

Conditions d'admission

- Avoir été déclaré admissible selon le processus ci-dessus.
- Signer un contrat d'apprentissage de 3 ans en cohérence avec les objectifs de la formation, avec une entreprise ou un organisme public avant la rentrée et dans la limite des places disponibles.
- Être âgé de moins de 30 ans à la date de signature du contrat d'apprentissage

Filière R&I en formation continue (s'adresse aux actifs salariés qui souhaitent monter en compétences)

Modalités de candidature

1. Compléter le dossier de candidature par la formation continue
2. Dépôt de ce dossier sur l'application [eCandidat](#) **du 29 janvier au 9 mars 2026.**
3. Envoi du chèque de candidature à l'adresse : Bordeaux INP – service formation continue - CS 60099 33405 Talence Cedex

Procédure d'admissibilité

L'admissibilité se fait à l'issue d'un processus comportant 2 étapes :

1. Examen du **dossier de candidature**
2. **Épreuves écrites** (maths et anglais) et **auditions** des candidats, sur convocation : journée du jeudi 26 mars et vendredi 27 mars matin. À titre indicatif le niveau évalué lors de ces épreuves correspond à :

- a. un niveau bac+2 en maths, portant essentiellement sur les thématiques : dérivation, intégration, analyse de fonctions, trigonométrie, nombres complexes
- b. un niveau B1 en anglais

Les résultats d'admissibilité seront communiqués le 2 avril 2026 dans votre espace eCandidat.

Droits de scolarité

- Droits d'inscription pris en charge par l'entreprise d'accueil de l'élève-ingénieur apprenti.

Tout élève en formation initiale doit verser la cotisation de vie étudiante et de campus au CROUS avant de s'inscrire.

Données d'admissions par spécialités (bac général) :
falsefalse

Et après...

Insertion professionnelle

Les ingénieurs diplômés de la filière R&I bénéficient d'excellentes conditions d'insertion professionnelle et de perspectives de carrière riches et variées.

L'insertion professionnelle en quelques chiffres

- 9 élèves sur 10 trouvent un emploi avant leur sortie de l'école
- 95% des jeunes diplômés sont en activité 3 mois après la sortie de l'école

Quels débouchés pour nos ingénieurs-diplômés en Réseaux et Informatique ?

Les secteurs géographiques :

- Nouvelle-Aquitaine : 55%
- Ile de France : 18%
- International : 15%

- Autres : 12%

Les secteurs d'activités :

- Activités informatiques et service d'information : 42%
- Sociétés de conseil, bureaux d'études, ingénierie : 33%
- Industrie aéronautique, automobile, spatiale : 8%
- Recherche, développement scientifique : 8%
- Autres : 9%

Les Métiers :

- Architecte systèmes d'information et réseaux
- Ingénieur système, réseaux et sécurité
- Intégrateur de systèmes
- Développeur logiciel
- Ingénieur avant-vente ou technico-commercial
- Chef de projet
- etc.

Statistiques après l'obtention du diplôme : false6false

Débouchés professionnels : falsefalse

Contact(s)

Contacts

Responsable pédagogique

Formation Réseaux et informatique

📞 0556846038

Responsable admission

Admissions Réseaux et informatique

📞 0556844461

Métiers de demain

Thématiques : Spatial

Projets porteurs : COMETES

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Formation Réseaux et informatique

☎ 0556846038

Responsable admission

Admissions Réseaux et informatique

☎ 0556844461

Lieu(x)

📍 Bordeaux

En savoir plus

Lien vers le site du diplôme

🔗 <https://formation.bordeaux-inp.fr/fr/offre-de-formation-2025-2026/titre-d-ingenieur-DING/ingenieur-specialite-reseaux-et-informatique-LUMF0009.html>

Programme

Organisation

La formation en apprentissage

Le temps total passé en entreprise est de 3500h alors que la partie académique représente 1680h. Les apprentis sont employés par leur entreprise d'accueil et soumis à un contrat de travail, dit contrat d'apprentissage.

Le principe de l'alternance permet aux élèves d'être au contact de l'entreprise dès le début de leurs études supérieures et d'être immergés dans le monde professionnel pendant les 3 années de leur formation. Ce style d'études convient particulièrement bien aux élèves ayant un fort goût pour les actions concrètes. Il permet aussi une personnalisation de la formation en fonction de l'entreprise d'accueil et des missions confiées par celle-ci. Enfin, à l'issue de leurs études, les élèves formés par la voie de l'alternance ont acquis une bonne connaissance du milieu professionnel ce qui facilite leur insertion dans celui-ci.

L'élève apprenti est rémunéré par l'entreprise et perçoit, selon son âge et son ancienneté dans le contrat, une rémunération minimum variant entre 25% et 78% d'un [salaire de référence](#).

La formation continue

La part académique totale est d'environ 1400h alors que le reste de temps est consacré au travail en entreprise.

Le rythme des alternances

Le rythme des alternances varie sur les 3 ans.

